

père et de ces enfants transportant leurs pénates avec efforts, vous aviez des familles éperdues sauvant leurs misérables ressources sur des charriots qu'emportaient des bœufs effrayés ; où je voyais de la sueur, autrefois j'aurais vu du sang !

Ainsi les bienfaits de la civilisation se font sentir aux plus humbles et aux plus déshérités. Là où nous apercevons tant de privations, elle a déjà amoindri les épreuves ; l'adoucissement des mœurs, la souveraineté toujours mieux sentie du droit, le développement de la fraternité chrétienne, ont fait un pauvre de la victime, un ouvrier du vaincu. Les sociétés sont donc en marche sous l'œil de Dieu. Les lois de la perfectibilité humaine suivent leur cours ; loin de laisser derrière nous l'âge d'or, nous marchons incessamment à sa rencontre ; chaque siècle essuie une larme et guérit une plaie.

Je fus interrompu au milieu de ces réflexions par la chute d'un tabouret de paille qui avait glissé de la charrette et était venu tomber à mes pieds.

Je le relevai en appelant ; le jeune garçon accourut, et nous nous reconnûmes : c'était un des apprentis imprimeurs qui m'apportent mes épreuves.

Il toucha de la main sa casquette et me salua par mon nom en souriant. Pendant que je l'aidais à rattacher le tabouret et à fixer sur la charrette quelques étagères près de glisser, il m'apprit qu'il allait habiter l'extrémité du faubourg où son père avait trouvé du travail. Veuf depuis plusieurs années, il avait longtemps vécu à grand-peine, mais le plus dur était fait ; maintenant, la sœur aînée pouvait tenir le ménage, la plus petite allait à l'école, où elle apprenait à lire et à coudre ; lui-même venait de finir son apprentissage et allait passer parmi les travailleurs.

— C'est heureux que nous déménagions maintenant, ajouta-t-il avec gaieté, vu que dans quelques mois le ménage aurait été plus lourd. Mes premières économies seront pour acheter un fauteuil au père et un lit à rideaux à la petite sœur ; mais pardon, monsieur, voilà qui est paré ; en vous remerciant. — Ohé ! me voilà, père ; enlevons !

Il avait repris la corde qui lui servait de bricole, et la charrette repartit.

Je la suivis quelque temps du regard dans le faubourg où elle venait d'entrer. Les deux hommes continuaient à tirer courageusement tandis que les sœurs marchaient à quelque distance, l'aînée doucement, sérieuse comme une jeune mère, la petite, obéissante et attentive.

— Allez, pensai-je tout bas, honnête famille du pauvre, vous qui devriez être pour nous une leçon de courage et de patience ! Allez, et puissiez-vous emporter avec ce chétif ménage les vrais trésors domestiques : l'amour du travail, le contentement de l'âme et la santé du corps. Ah ! quelque humble que soit votre destinée, Dieu ne vous a point abandonnée, car il vous a donné dans ce père la force dévouée qui protège ; dans le fils, l'espérance qui rassure ; dans les deux sœurs, la grâce qui charme et la tendresse qui console.

UN PASSANT.

## VARIÉTÉS

### LES DIX RÈGLES DE JEFFERSON

Dans une lettre d'avis écrite par Jefferson à son homonyme Thomas Jefferson Smith, en 1825, le président des Etats-Unis donne les dix règles suivantes :

1. Ne renvoyez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.
2. N'employez pas autrui pour ce que vous pouvez faire vous-même.
3. Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.
4. N'achetez jamais ce qui vous est inutile sous prétexte que c'est bon marché.

5. La vanité et l'orgueil nous coûtent plus que la faim, la soif et le froid.

6. Nous ne nous repentons jamais d'avoir mangé trop peu.

7. Rien de fatigant si c'est fait de bon cœur.

8. Que de chagrins nous ont donné des malheurs qui ne sont jamais arrivés.

9. Prenez toujours les choses par le bon bout.

10. Si vous êtes irrité, comptez jusqu'à dix avant de parler, et jusqu'à cent si vous êtes fort en colère.

### CHOIX DE SENTENCES ET DE PROVERBES RUSSES

— Un chemin pour qui fuit, et cent pour qui le poursuit.

— Un bouchée pour un pauvre est un gros morceau.

— Tu recevras une corde, tu rendras une courroie.

— A bonne tête cent mains.

— Avec un morceau de pain on trouve son paradis sous un sapin.

— Ta destinée fut-elle de vivre un siècle, apprend toujours.

— Le pain et le sel ne se querellent pas.

— Le bossu se redresse dans le tombeau, et le méchant sous le bâton.

— Bon silence vaut mieux que mauvaise dispute.

— Mesure dix fois, mais ne coupe qu'une.

— On ne meurt pas deux fois, mais on ne l'échappe pas une.

— On ne sème ni ne plante les fous, ils croissent d'eux-mêmes.

— Le maréchal forge des pinces pour ne pas se brûler.

— Ne vis ni en chancelant, ni en roulant, ni de côté.

## SEMAINE POLITIQUE

La politique chôme partout et l'on dirait que les cabinets des deux continents se sont mis en grève. Les échos des Sierras espagnoles n'envoient pas même le son d'une escopette de brigand : c'est à croire que Carlistes et Alphonistes se sont donné le baiser de paix.

Tout cela n'empêche pas l'Allemagne, la France, l'Autriche, l'Italie, la Russie et la Turquie de continuer leurs armements et de demeurer sur le qui-vive. En Angleterre, on parle même de conscription militaire ; cette mesure, si elle était adoptée, donnerait la clef d'une situation ambiguë et périlleuse.

En attendant, les Etats-Unis se préparent au Centenaire, tandis que notre Gouverneur-Général va se distraire quelque peu en Angleterre des soins de son administration.

Le fait important pour le pays est la publication de la réponse faite par Sa Majesté à la requête du Parlement du Canada, relativement à l'amnistie.

Cette pièce importante pour l'histoire politique du pays, après avoir rappelé sommairement les diverses phases des événements accomplis dans le Nord-Ouest, ainsi que les débats auxquels la question d'amnistie a donné lieu au Parlement, mentionnant en outre la condamnation de Lépine et sa commutation de peine, continue ainsi :

« Sachez maintenant que, par et de Notre volonté Royale et bon plaisir, Nous ordonnons, prescrivons, déclarons et proclamons, que (sauf et excepté Louis Riel, Ambroise Lépine et un certain W. D. O'Donoghue) toutes personnes et parties quelconques sont et seront pleinement acquittées et exonérées de toutes trahisons et actes séditeux, félonies, délits, crimes ou offenses de nature politique ou contre Nous, Notre couronne, autorité et gouvernement, commis dans cette partie de la Terre de Rupert et du Territoire du Nord-Ouest, aujourd'hui la province de Manitoba, antérieurement au deuxième jour de septembre mil huit cent soixante-dix, dont ils sont maintenant ou peuvent être accusés comme ayant (sauf les exceptions susdites) pris part respectivement dans les années mil huit cent soixante-neuf et mil huit cent soixante-dix, et antérieurement au deuxième jour de septembre en la dite année mil huit cent soixante-dix, au sujet des faits ci-dessus énumérés, et que toutes poursuites à ce sujet (sauf les exceptions mentionnées) cessent et sont terminées.

« Et Nous remettons en outre, par les présentes (sauf les exceptions sus-mentionnées)

toutes terres confisquées, biens et effets qui, pour des crimes ou offenses, et antérieurement à la date mentionnée en dernier lieu, ont été confisquées par Nous.

« Et par les présentes, Nous ordonnons, prescrivons, déclarons et proclamons en outre que chacun d'eux, les dits Louis Riel et Ambroise Lépine, sont et seront pleinement acquittés et relâchés pour toutes sortes de trahisons, actes séditeux, délits, crimes ou offenses de nature politique ou contre Nous, Notre couronne, autorité et gouvernement, commis comme il est dit ci-dessus, et dont ils sont ou peuvent être actuellement accusés pour la part qu'aucun d'eux, les dits Louis Riel et Ambroise Lépine, a pu y prendre respectivement dans les années mil huit cent soixante-neuf et mil huit cent soixante-dix antérieurement au second jour de septembre en l'année mil huit cent soixante-dix, au sujet des faits ci-dessus mentionnés, et que toutes procédures à ce sujet cessent et se terminent à la condition expresse que chacun d'eux, les dits Louis Riel et Ambroise Lépine, seront et se tiendront absents de Notre Puissance au Canada pour la période de cinq ans à partir de la date de Notre présente Proclamation Royale et s'abstiendront de l'exercice et de la jouissance de leurs droits politiques durant la dite période, pourvu que sur infraction à cette condition par les dits Louis Riel et Ambroise Lépine, Notre présente Proclamation Royale et pardon seront, du moment que les dits Louis Riel et Ambroise Lépine commettront cette infraction, nuls et de nul effet.

« Et, en outre, Nous ordonnons, prescrivons, déclarons et proclamons, qu'au reçu de la signification par le dit Ambroise Lépine, dûment attesté à notre Secrétaire d'Etat, du bon vouloir du dit Ambroise Lépine de remplir la condition à lui par les présentes imposée, Nos lettres patentes, portant la date du dix-neuvième jour de janvier mil huit cent soixante-quinze, ci-dessus mentionnées, sont appelées et déclarées de ce moment entièrement nulles et de nul effet, et notre dit Secrétaire d'Etat pour le Canada devra immédiatement ordonner et prescrire que le dit Ambroise Lépine soit élargi de la prison commune de Winnipeg, la période de cinq ans ci-dessus mentionnée devant commencer, en ce cas, vingt-quatre heures après son élargissement de la dite prison commune.

« De ce que dessus nos fœux sujets et tous autres que les présentes verront ou qu'elles pourront concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

« En Foi de Quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. »

A. A.

## LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine. »  
« The one thing worth showing to mankind is a human soul. » (BROWNING.)

XXIV

(Suite)

C'est un cadre qui n'est d'accord ni avec la tristesse ni même avec le sérieux de la vie, et il faut bien avouer que cet idéal social et mondain dont j'ai parlé n'est pas le plus salutaire ni le plus élevé de tous. Il faut reconnaître encore que, s'il n'est pas vrai que cette terre charmante soit absolument, comme on le dit, la patrie classique du « far niente » (le nombre des désœuvrés de par le monde me faisait penser que tous les cioux et tous les climats leur sont propices), il est néanmoins indubitable qu'on éprouve à Naples un mélange d'agitation et de langueur, qui oblige à une lutte constante contre la double tentation d'aller jouir au dehors, et à toute heure, de la beauté du ciel et de la terre, et de s'abandonner ensuite sans résistance au repos dont on sent le besoin. . . . Lorsque cette lutte fatigue, que rien ne stimule le courage de la poursuivre, et qu'on se laisse aller absolument aux influences extérieures, on est bientôt envahi et comme enivré par la simple jouissance de vivre. Les jours succèdent aux jours, sans que l'on songe à se demander ce qui les a remplis. L'intérêt qu'inspiraient naguère les objets sérieux s'affaiblit, la force nécessaire à chacun diminue, tout effort irrite ; et comme cette vie joyeuse et futile ne présente cependant aucun aspect dangereux ou coupable, on n'essaye plus de s'y soustraire, et on laisse le poison subtil qui circule dans l'air pénétrer avec le désœuvrement dans l'esprit, avec la mollesse et la tiédeur dans le cœur, et jusqu'au fond de l'âme elle-même.

Tel fut le régime auquel j'abandonnai la mienne, non sans quelque excuse peut-être. Mon âge rendait assez naturelle cette réaction de gaieté et de joie. Après les

jours que je venais de traverser, j'éprouvais le besoin de me distraire et d'oublier. Comment donc aurais-je pu résister à tout ce qui, autour de moi, facilitait et cette distraction et cet oubli ? D'ailleurs Lorenzo lui-même semblait prendre à tâche d'effacer les souvenirs douloureux de Paris, et avec ceux-là s'affaiblissaient aussi les impressions d'une autre sorte que j'en avais rapportées. Sans doute, je n'avais oublié ni madame de Kergy, ni Diane, ni l'éloquence de Gilbert, mais tout ce que cette rencontre avait réveillé dans mon âme de sentiments nobles, purs et virils, était presque sorti de ma mémoire, et s'il s'y était aussi mêlé pour moi quelque danger involonté, il m'avait effleurée d'une façon si éphémère, que la trace en était effacée, comme pourrait s'évanouir celle d'un parfum mortel, s'il n'avait été respiré qu'en passant, et pour un seul et rapide instant.

Quant à ma charmante Stella, elle ne songeait pas plus à me donner des conseils qu'elle ne croyait me donner des exemples. Elle partageait avec moi les heures heureuses de sa journée, et moi je ne pouvais la suivre dans le cours obscur et journalier de sa vie courageuse. Je ne la voyais pas aux heures où, d'un front aussi serein, d'un visage aussi souriant que celui avec lequel elle m'accueillait plus tard, elle imolait sa volonté et ses goûts, et achetait par un perpétuel sacrifice d'elle-même le droit de rendre sa fille heureuse à son gré. Je la voyais, au contraire, au moment où chaque jour j'allais la prendre pour faire avec elle et Angiolina une promenade qui était pour nous l'un des grands plaisirs de la journée. En les apercevant alors ensemble, la mère aussi joyeuse que l'enfant, on aurait pu croire que l'une était aussi satisfaite, aussi complètement exempte de souci que l'autre ! . . . . . Nous allions ainsi bien loin souvent, tantôt au-delà de l'extrême pointe de Pausilippe, tantôt à Portici, ou bien à Capo di Monte. Là, nous mettions pied à terre et nous nous oublions dans de longues causeries, tandis que l'enfant courait près de nous, puis revenait se jeter dans les bras de sa mère ou dans les miens. Je l'aimais passionnément, et il me semblait souvent, en l'embrassant, que j'éprouvais pour elle cet amour, le plus grand de tous ceux de la terre, et qui peut faire supporter la privation de tous les autres. Angiolina était, il est vrai, une de ces enfants qui, plus que d'autres, savent toucher cette fibre maternelle que tout cœur de femme recèle : elle avait de ces accents, de ces regards, de ces silences qui semblent révéler une âme attentive à des voix qui ne sont point celles de la terre, et parfois, en regardant l'expression de son visage enfantin, on se demandait, avec une sorte d'effroi, si déjà elle ne prêtait pas l'oreille à celles du ciel.

De temps en temps, Lorenzo faisait des voyages dans le nord de l'Italie, où il possédait des biens qu'il allait visiter. Ces absences, toujours courtes et toujours motivées, ne me causaient ni peine ni ombre. A son retour, il semblait heureux de me revoir et jouissait en apparence, plus encore que moi, de la vie animée que nous menions tous les deux. Il donnait ses matinées au travail, et toutes ses soirées il les passait avec moi, soit dans le monde, soit au théâtre de Saint-Charles, où, selon l'ancienne habitude italienne, nous allions beaucoup moins pour assister au spectacle ou même pour écouter la musique que pour y rencontrer nos amis. Quant au jeu, il m'était permis de croire qu'il avait renoncé, car il ne lui arrivait jamais de toucher une carte en ma présence. Le double danger qui avait menacé mon repos semblait donc entièrement conjuré, et je reprenais encore une fois mon vol dans la vie, avec confiance et sécurité, comme un oiseau battu de l'orage déploie ses ailes au retour du soleil, et s'élance vers le ciel en chantant, oubliant que les nuages ou la nuit puissent jamais revenir !

Toutefois, et sans trop m'en apercevoir, au milieu de ce nouveau rayonnement de bonheur, je glissais sur une pente rapide et je laissais écouler ma vie dans une mollesse croissante. Ma bonne Ottavia, il est vrai (revenue près de moi depuis l'entrée au couvent de Livia), me rappelait bien les jours et les heures marqués pour ces petites pratiques de dévotion qu'elle m'avait enseignées dans mon enfance, et qui, sans être la piété, servent à alimenter le foyer ; mais sans sa présence je les aurais probablement toutes oubliées. Je ne songeais plus à rien qu'à être heureuse ; je l'étais, parce qu'il me semblait avoir recouvré sur le cœur de Lorenzo un empire absolu. . . . Mes hautes aspirations pour lui s'étaient évanouies comme un rêve poétique dont la mémoire s'enfuit. . . . Il m'aimait, cela me suffisait. Le charme de son esprit, les agréments de sa personne, lui donnaient une sorte de supériorité dans le cercle où il se trouvait au premier rang, et où il avait tous